



Le Jardin de la Loire

REVUE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES JARDINS FAMILIAUX DE LA LOIRE

www.jardin42.fr

Le Président et le Conseil d'Administration
vous présentent tous leurs vœux
de bonheur et de santé
pour 2019



N°105
DEC.
2018

CHERS AMIS JARDINIERS.

Vous trouverez sur la page suivante un texte que les élus et les responsables des espaces verts de la ville de SAINT-ETIENNE nous ont demandé d'intégrer dans votre revue trimestrielle LE JARDIN DE LA LOIRE. Vous comprendrez pourquoi depuis plusieurs années les JARDINS FAMILIAUX participent à cette animation. Cependant chaque année il nous est de plus en plus difficile de trouver un nombre suffisant de candidats et c'est trop souvent à nous, vos responsables, que revient le rôle de «**DESIGNER D'OFFICE DES VOLONTAIRES**».

Nous allons donc dès début 2019 choisir parmi les 24 associations adhérentes à notre FEDERATION 6 associations qui auront pour mission de motiver leurs jardiniers sur l'un des trois thèmes définis par la ville de SAINT-ETIENNE. Pour l'attribution des prix. Et chaque année 6 nouvelles associations seront choisies pour que d'ici 4 ans toutes aient participé au concours. Nous pensons surtout que cela devrait encourager l'ensemble des jardiniers à faire un effort, car lors du passage du jury ce dernier ne regarde pas

uniquement la parcelle participant au concours mais l'ensemble de la section. Nous comptons sur vous et espérons qu'une fois encore notre FEDERATION sera récompensée par un grand nombre de prix.

Je suggère d'ailleurs aux associations qui ne sont pas sur le territoire de SAINT-ETIENNE de proposer à leurs diverses municipalités d'intégrer aussi leurs JARDINS FAMILIAUX aux concours des villes et villages fleuris.

Cette année 2018 se termine et le contexte politico-social laisse planer une ambiance très bizarre qui donne à tout un chacun une certaine morosité. Chez nous, jardiniers, nous ne connaissons qu'une couleur: LE VERT !! LE VERT de nos légumes bien sur, mais surtout LE VERT de l'espoir; l'espoir d'une bonne année au jardin, l'espoir de beaux légumes; l'espoir d'une belle amitié entre nous ...etc.

Alors, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration de notre FEDERATION je souhaite à tous :

UNE BONNE ANNEE LA PLUS VERTE POSSIBLE
Pierre Bonnet



Le Jardin de la Loire

Concours des jardins familiaux fleuris 2019

Les jardins familiaux font partis du paysage stéphanois et la Ville est reconnue au-delà de son territoire comme étant l'une des agglomérations les plus représentatives de cette tradition ouvrière. Les 3150 parcelles constituent un héritage et un patrimoine que chaque association, chaque membre est attaché à préserver et à valoriser. Le concours des jardins familiaux permet de récompenser les efforts de ceux qui s'impliquent au quotidien dans ces jardins. Il permet de créer du lien entre ses membres autour d'un projet collectif ou individuel qui rassemble ses acteurs et favorise les échanges. Enfin, il permet de maintenir la qualité des parcelles grâce aux objectifs fixés par des critères d'évaluation actualisés et grâce à l'exemple donné par les meilleurs candidats.

Trois fois labellisée 3 fleurs au concours national des villes et villages fleuris, aujourd'hui classée 2 fleurs, Saint-Étienne a la ferme intention de retrouver son niveau d'autrefois et il est indispensable d'y associer les jardins familiaux. Les jardins font partis des nombreux atouts que possède la ville dans un concours qui ne juge plus seulement le fleurissement. En effet, le concours national des villes et villages fleuris dans sa version actuelle, récompense les villes faisant preuve d'une volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants par son embellissement paysager dans le respect de l'environnement et la préservation du lien social. C'est pourquoi les jardins familiaux sont un élément majeur dans cette labellisation d'intérêt national. Ce label très connu des français est une reconnaissance du travail fourni par tous les acteurs stéphanois et permet de promouvoir l'attractivité touristique, résidentielle et professionnelle du territoire.



Le concours des jardins fleuris permet de répondre aux objectifs précités et se décline sous la forme de 4 prix :

1. Le prix de la section : Il récompense une section dans son ensemble et évalue l'entretien, la propreté, l'intégration du fleurissement, le respect de l'environnement, les méthodes alternatives, la diversité des plantes, les actions pédagogiques et l'organisation d'événements.

2. Le prix du décor potager : Il récompense une parcelle individuelle et évalue l'entretien de la parcelle, la propreté du bâti, la diversité des légumes, la qualité des plantes, l'intégration du fleurissement et son originalité, les actions en matière de développement durable.

3. Le prix du développement durable : Il récompense une parcelle individuelle et évalue sensiblement les mêmes critères que le prix du décor potager mais accorde beaucoup plus d'importance aux critères relevant du développement durable (paillage, permaculture, protection biologique intégrée, gestion des déchets, actions en faveur de la biodiversité...)

4. Le prix du jardin partagé : Ce prix, hors jardins familiaux, récompense un jardin partagé selon des critères d'entretien et de diversité tout en étant attentif à son fonctionnement au regard de son statut particulier.

PLANNING 2019

- 02/10/2018 - Remise des prix** du concours 2018 Présentation du concours 2019
- 15/04/2019 - Date limite** d'inscription des candidats auprès de leurs responsables de section ou de leurs responsables d'association.
- 31/05/2019 - Date limite** de transmission des présélectionnés à VSE. 2 par catégorie (prix du décor potager, prix du développement durable, prix de la section)
- Fin Juin 2019 - Passage du jury final** mixte auprès des présélectionnés.



L'année 2018 se termine tranquillement. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Il est temps de souffler un peu mais pas trop, après tous les événements climatiques que nous avons vécus. Ça n'a pas été une année de tout repos ; De la pluie au printemps, beaucoup de soleil, de la chaleur et la sécheresse en été. C'est comme ça ! Le jardinier s'adapte aux caprices de la météo, afin de réussir son jardin avec de beaux fruits, de jolis légumes récoltés au milieu de parterres de fleurs multicolores.



Cela n'a pas été toujours facile de maintenir son jardin propre et bien entretenu. Nous avons pu le constater au travers des 2 visites annuelles des jardins par les membres du bureau de l'association. Malheureusement, il faut le dire ; il y a encore beaucoup de progrès à faire : Une quinzaine de parcelles ont hélas été très mal entretenues cette année et c'est bien dommage ! Nous le savons tous ; faire un jardin ; c'est souvent une passion, mais cela demande aussi de la rigueur, des efforts, de la méthode et si l'on n'y prend pas garde, le jardinier est vite débordé ; il peut se décourager et la nature prend vite le dessus.

Aussi, il faut le rappeler ; Un jardin, ça se travaille : c'est dur physiquement mais c'est bon pour la santé ; ça ne pousse pas comme on veut, mais c'est une école de persévérance. Les mauvaises herbes envahissent le terrain, il faut faire face et s'atteler à la rude tâche de désherbage. C'est ce qui nous donne le plaisir de travailler ce lopin de terre qui nous donne tant de bien-être et de joie quand on s'y investit.

Le bureau de l'association sera encore une fois très attentif à la qualité de l'entretien des jardins. Il souhaite vivement que les jardiniers qui louent une parcelle, respectent leur engagement de s'investir pleinement dans le travail du jardin ou alors, ce n'est pas la peine de louer cette parcelle.

Le bureau prendra toutes les mesures pour faire respecter le bon fonctionnement de notre association. Il pourra s'il n'y a pas d'amélioration et conformément aux statuts, ne pas renouveler la location à la fin de l'année. Bien sûr, tout le monde comprendra qu'un jardinier

ayant des soucis de santé, ne puisse pas entretenir correctement son carré mais il n'y a pas que ce cas-là !

Les jardiniers doivent également respecter le règlement intérieur de l'association.

Le bureau remercie tous les jardiniers qui respectent ces consignes et souhaite



qu'une nouvelle dynamique se développe au sein de notre association.

Nous avons la chance d'avoir un petit bout de terrain ; profitons en bien, prenons plaisir de l'entretenir et la nature nous le rendra bien.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le 20 Janvier 2019 sauf modification de date éventuelle. Une convocation vous sera envoyée au début de l'année prochaine.

Robert Vettorato



REVEUX

Le Centre de Loisirs Léo Lagrange visite notre association ...

Le jeudi 26 octobre 2018, les 24 enfants du Centre de Loisirs de Saint Jean Bonnefonds sont venus visiter les jardins ouvriers et familiaux de Reveux.

Ils ont été accueillis par le Président **Alain Riel** et **Michel Anglade**, membre du Bureau.

Jack Perret, le responsable de la Commission « **Jardin des écoliers** » leur a présenté l'histoire des jardins ouvriers dans notre département de la Loire et plus particulièrement à St-Etienne et dans les communes environnantes où les premiers jardins ouvriers jouxtaient les usines de métallurgies, d'aciéries, puits de mines, des gares, des cités ouvrières.

Les cités de La Ronze sont un exemple tout près de notre association.

Un bref rappel sur la création par la ville de Saint-Etienne de notre association de jardins ouvriers en 1969 sur la commune de Saint-Jean-Bonnefonds, isolée en zone agricole qui se retrouve aujourd'hui entourée de lotissements ! La visite guidée a permis de reconnaître les légumes d'automne et ceux qui passeront l'hiver en culture. Comment économiser l'eau et le compostage ont fait partie des thèmes de la visite.

Le groupe a rejoint le « **jardin des écoliers** » mis à disposition de la classe de CE1 de **La Baraillière** dont les derniers légumes ont fait bien des envieux !



Avant de reprendre le chemin du retour, les enfants ont fait une halte sur l'aire de jeu pour sortir le « casse-croûte » nécessaire pour prendre des forces. Tous ont apprécié ce moment de plein air accompagné du soleil et des couleurs de l'automne.

Jack Perret



LA RIVOIRE

« Depuis plus de cinq ans, les jardiniers de la Rivoire ont le plaisir d'accueillir des jeunes jardiniers de 8 à 12 ans. C'est dans une bonne ambiance que Patrice et Jean-Paul les reçoivent pour les initier aux joies du jardinage : semer, repiquer, planter les légumes, arroser, désherber et cueillir les légumes.



En cas de grosses chaleurs, baignade dans le Renaison avant de retrouver leurs parents le soir et rentrer chez eux les bras chargés de légumes et le ventre plein d'un bon goûter. »

Polo et Patrice



LA CHAZOTTE

Focus sur les « Jardins Familiaux de la Chazotte »

Cette association comprend une centaine d'adhérent(e)s cultivant leurs parcelles à Sorbiers (20 jardiniers), La Talaudière, 24 jardiniers (12 au Montcel, 12 à la Chazotte et 1 parcelle dévolue aux écoles) enfin, St-Jean-Bonnefonds, 59 jardiniers.

La saison 2018 a vu quelques nouveautés et permis, comme toujours, quelques rencontres conviviales autour d'un verre :

La Talaudière - des abris tout neufs !



Le 28 septembre dernier, les 12 jardiniers de la section de la Chazotte ont reçu la clé d'un abri entièrement neuf.

Bien assises sur une dalle de béton, les nouvelles « cabanes » au toit pimpant sont prêtes à accueillir les outils.

Une allée bitumée permet l'accès

facile à chaque parcelle. Soulignons qu'en dehors de l'excellent travail effectué par les entreprises, quelques jardiniers de La Chazotte ont fourni un effort important en évacuant vieux abris, déblais, bois et ferraille. La municipalité avait mis à disposition une benne de 30 m³.

Mais il faut imaginer ce que représente le charroi de ces déblais, et leur dépose dans une benne de 3 mètres de haut, tout cela effectué manuellement, petit à petit... Bravo les jardiniers !...

Et un grand merci à la municipalité et au conseil départemental, qui ont co-financé cette réalisation respectivement pour pas moins de 11 000 et 15 000 euros.

Sorbiers – Un élégant polygone C'est un beau projet qui a été réalisé à Sorbiers, aux jardins de la Buyetière.



Un partenariat réunissant les Compagnons du Devoir et leur formateur, Eddy Giroux, ainsi que des élèves architectes de Saint-Etienne, mais aussi les employés municipaux sorbiérais, a fait surgir de terre ce chalet aux formes novatrices. Il abrite un local technique et des toilettes sèches à l'usage des jardiniers et des randonneurs, nombreux dans le secteur.

La mairie de Sorbiers a soutenu et financé en totalité, soient quelques 21 000 euros tout de même, ce bâtiment que le maire, Raymond Joassard, a qualifié de «fonctionnel, indispensable, esthétique et écologique», et que les jardiniers ont inauguré le 14 septembre dans la bonne humeur.

«Les Compagnons ont fait un sacré boulot», déclarait dans un article de presse Cédric Crozet, élu local à l'origine du projet. « Certes, c'est plus long que la voie classique, mais le côté formateur nous plaisait. »



Saint-Jean-Bonnefonds : du travail et des projets

Il faut préciser que le site de Saint-Jean-Bonnefonds n'a pas le même statut que ses « associés » de Sorbiers et La Talaudière, qui sont sur terrains

municipaux, et comme tels pris en charge par leurs mairies respectives, en termes de travaux, d'entretien des abris et d'investissements.



Les 60 parcelles de Saint-Jean (Bachassin et Dervillé, 30 parcelles chacun) sont, elles, sur un terrain privé, avec un bail gratuit qui se termine en 2029... La question du devenir de ces jardins se posera alors.

Pour le secteur de Saint-Jean, tout projet doit donc d'abord faire l'objet d'une recherche de financements. C'est le cas, actuellement, d'une étude portant sur l'installation de toilettes sèches. Dossier en cours.

Pour autant, les relations avec la municipalité sont excellentes. Ainsi, une petite subvention de fonctionnement est allouée chaque année à l'association.

A St-Jean-Bonnefonds, les «apéro-infos» se font sous le parasol et sont l'occasion de se rencontrer, de donner les nouvelles (ici, démonstration d'un matériel neuf : rotofil léger, mis à disposition des jardiniers) et de recruter des bénévoles pour des travaux collectifs, comme cela s'est fait cet été par exemple, pour entretenir la parcelle d'un jardinier âgé.

Ce sont deux journées de débroussaillage et de mise au propre qui ont donc été effectuées avec dévouement par une équipe de 8 bénévoles encadrés par le responsable de secteur.

Les compteurs individuels d'eau sont posés chaque année en avril et déposés en octobre. Les index sont relevés et la facture d'eau envoyée à chaque adhérent. Là encore, un travail des bénévoles, réalisé comme on peut le voir ici, avec le sourire !

Dans les trois communes, des élus attentifs

Non seulement les communes de Sorbiers et La Talaudière ont été généreuses pour les jardins qui leur sont rattachés, mais les élu.e.s des trois municipalités sont toujours présents à l'assemblée générale de l'association. D'autre part, au début de l'été, ils font le tour des jardins pour récompenser les plus beaux, les mieux entretenus.

Prochaine remise des prix aux 10 jardins primés : dimanche 6 janvier 2019,

lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra au Pôle Festif de La Talaudière, rue du Stade. La matinée débutera par un accueil avec café et viennoiseries. Comme chaque année, nous souhaitons que la Fédération des Jardins Familiaux de la Loire soit des nôtres !



BIZILLON LE HAUT

**Printemps 2018
Installation d'une pompe à eau
manuelle**

Depuis longtemps la récupération des eaux pluviales pour arroser les jardins est une préoccupation majeure des responsables de notre association, d'autant que nous disposons d'une mare dans nos parcelles. Toutefois une partie de son eau n'était pas récupérée.

La décision a donc été prise en bureau d'installer une pompe manuelle pour faire bénéficier les parcelles hautes de l'eau.

Avril 2018 : les travaux de préparation et d'installation de la pompe.

Plusieurs bénévoles ont travaillé une journée au creusement d'une tranchée, à l'installation dans celle-ci d'un tuyau permettant de faire monter par pompage l'eau depuis la mare située en contrebas, et à l'installation de la pompe manuelle.

Il a fallu faire preuve de persévérance et de ténacité, le sol de nos parcelles étant, comme chacun le sait, truffé de rocher.

Mais le jeu en valait la chandelle **La pompe fonctionne dès le soir!!!**



Quelques réglages sont encore opérés en mai et juin et les jardins ont pu recevoir l'eau de la mare jusqu'à la canicule d'août où malheureusement la source était tarie jusqu'en novembre !! Mais les « shadocks » reprendront du service au printemps !

Un grand merci à tous ceux qui ont remonté les manches pour creuser, ont émis des idées, ont prodigué conseils et suggestions pour que ce projet soit réalisé.

Un grand merci aussi au Département de la Loire, et particulièrement à Mme Custodio, pour son soutien financier dans ce projet. Les bénévoles sont

toujours disponibles pour donner de leur temps, mais sans le «nerf de la guerre» les projets ne pourraient pas se réaliser.

En plus, elle est bien décorative notre pompe !!!



H. Dussuchalle



**DIXIEME ANNIVERSAIRE
D'HANDI JARDIN 42**

(sur notre site du 15, rue des potagers a saint-etienne, au sein des jardins familiaux des Platanes)

10ans déjà... il fallait bien fêter l'évènement, aussi le 13 Septembre s'est déroulé le 10 ème anniversaire d'Handi Jardin 42 qui permet aux personnes porteuses de Handicap de pouvoir jardiner comme tout un chacun



Cette belle journée placée sous le signe du soleil a été l'occasion de réunir un grand nombre de participants, en premier lieu lors de l'apéritif d'honneur servi à 11 h30 en présence des représentants de la ville de Saint-Etienne Gilles Artigues, Alexandra Custodio, Anne Françoise Viallon et Marie Dominique Faure, de notre député Régis Juanico, de nos deux conseillers départementaux Arlette Bernard et Pierrick Courbon, de Farida Garara représentant le maire de Saint-Genest-Lerpt, des représentants associatifs, du directeur du Crédit Agricole de Côte-Chaude Hayan Huss venu avec de nombreux lots(tee shirts, casquettes, coupes en prévision des animations prévues pour l'après midi), et bien entendu de toutes les associations partenaires venues avec les adhérents en situation de Handicap accompagnés de leurs encadrants (le SAVS, l'Envol, les groupes Adapei de la Saj du Paradou et de la Mas des Tulpiers, l'association des paralysés de France, sous oublier les amis et les bénévoles d'Handi

Jardins 42 , des prises de paroles se sont succédées en commençant par celle de Gilbert Garoux notre président qui après avoir remercié les personnes présentes dont les élus, retraça l'historique d'Handi Jardin 42 créée en 2008 par une poignée de bénévoles au service du monde du handicap, suivirent en suite les interventions des élus de la ville de St Etienne, celles de notre député, ainsi que de nos deux conseillers départementaux, tous soulignant le travail accompli par les bénévoles au cours de la décade écoulée permettant la pérennité, le développement et le rayonnement de notre association au profit d'environ 45 adhérents venant jardiner par roulements sur notre site.

Après cet apéritif dinatoire apprécié par les 75 personnes environ présentes un repas convivial fut partagé sous les quatre chapiteaux installés aux abords des parcelles adaptées, de bonnes entrées (salades, quiches, pizzas) pour commencer, ensuite viandes et plats divers préparés par les bénévoles, fromages, et desserts élaborés par les groupes dont un fameux tiramisu et de bonnes tartes que les convives n'oublieront pas, après le café, l'après-midi fut consacré aux diverses animations sous la houlette de Christian à la sono, avec le concours de pétanque, le palet Breton, le tir à l'arc, et les quilles nordiques, tous étaient très heureux de participer et aussi contents de recevoir les récompenses offertes par le Crédit agricole dont la coupe fièrement brandie par le vainqueur du concours de pétanque, au cours de ces festivités de l'après-midi nous avons été très heureux d'avoir la visite de François Portafaix de la Fédération des jardins familiaux qui a pu apprécier l'ambiance de la fête, on l'en remercie.

On peut tirer un bilan positif de cette belle journée qui a permis à tous de se réunir avec une bonne ambiance et pour certains de nouer des contacts. Nous n'oublierons pas de remercier très chaleureusement tous les bénévoles qui ont assuré la réussite de cette manifestation (les conjointes et conjoints, les membres de notre association ainsi que nos partenaires, tous ceux qui nous soutiennent (élus et amis de notre cause) ainsi que la ville de Saint-Etienne pour son aide logistique en souhaitant ainsi que nos actions bénéficient à notre commune qui accompagne depuis longtemps le handicap et L'accessibilité, puisse-t-on encore longtemps cultiver dans nos jardins la terre et aussi l'amitié.



LE CANAL

Allô! OXO :

Samedi 17 novembre les habitants de

la planète OXO (référence au roman de René Fallet «la soupe aux choux») ont reçu beaucoup d'appels. En effet les joyeux jardiniers de l'association des jardins du Rivage ont organisé leur traditionnelle «soupe aux choux», 76 estomacs ont englouti plusieurs litres de ce généreux breuvage composé de 25 kg de poitrine, 40 kg de plats de côte, 20kg de gros sel pour le salage, 18 choux frisés et 40 kg de pommes de terre. Pour l'occasion, des jardiniers de l'association, à l'instar du « Glaude et du Bombé », ont coiffé la toque pendant deux jours pour éplucher, couper, puis cuisiner cette potion magique gauloise. Les nombreux commentaires des convives ont gratifié le breuvage avec les meilleurs commentaires. Les assiettes vides, en fin de repas, ont honoré les cuisiniers dans une ambiance très festive. Chapeau les cuisotots !! et bien entendu on recommence l'année prochaine.



Un grand merci également aux jardiniers qui ont fait le service et qui ont œuvré pour la réussite de la soirée. En attendant les habitants de la planète OXO ont l'eau à la bouche...



COURIOT

L'assemblée générale aura lieu samedi 5 janvier 2019 à 9h30 à l'amicale de Tardy 24 rue de Tardy salle de théâtre. L'encaissement des cotisations aura lieu les samedis 12 et 19 janvier aux lieux et horaires habituels (voir avis addichés dans les sections). Changement et lieu et d'horaires pour les jardiniers des sections de la garenne et les Tennis : samedis 12 et 19 janvier de 9h à midi à l'amicale de Tardy, salle du bar.

Marc Brossard



LA VARENNE

L'assemblée générale aura lieu samedi 6 février, salle Vachon au Chambon Feugerolles à 10h, paiement cotisations à partir de 9h30.



Les travaux du mois de janvier

Au potager : maintenir les paillis en place pour lutter contre le froid.

Récolter au fur et à mesure des besoins ; choux, navets, topinambour, salsifis, carotte et mâche. Forcer les endives soit en bac à l'intérieur, soit en fosse dans le jardin et bien abritée de paille ou de feuille, blanchir les pissenlits.

Protéger : les légumes qui sont restés au jardin et les artichauts par un bon matelas de feuilles, paille, fougères ou autres.

Surveiller les mulots qui trouvent facilement leur nourriture dans les racines bien abritées dans le jardin. Disposez des appâts dans des bouteilles plastiques sous les protections pour éliminer ces rongeurs.

Fumer la terre avec du compost bien mur ou du fumier bien décomposé

Bêcher ou labourer les terres fortes pour que le temps travaille pour vous. Pour les sols légers on peu attendre février ou mars juste avant les semis ou plantation.

Engrais verts : s'ils ne sont pas gelés, les couper pour qu'ils ne grainent pas.

Semer sous châssis ou tunnel : pour les jardiniers adeptes du forçage vous pouvez risquer les carottes avec quelques radis. Semer aussi fèves et petit pois. Attention car par grand froid les graines risquent de ne pas lever. Reportez vous au tableau avec les températures idéales.

Au verger : C'est maintenant qu'il faut prélever tous les greffons que l'on conservera dans du sable frais et dans un endroit exposé au nord pour éviter le dessèchement.

S'il ne gèle pas, on peu tailler les arbres à pépins (pommiers, poiriers) selon la règle suivante : on taille à trois yeux pour les arbres peu vigoureux et on conserve 1/3 de la longueur des rameaux des arbres vigoureux et n'hésitez pas à éclaircir (supprimer les branches en surnombre) en essayant de garder seulement les branches latérales des charpentières (« rien dedans, rien dehors »).

S'il ne gèle pas planter les arbres à racines nues après avoir planté le tuteur et n'oubliez pas d'arroser « au goulot » même par temps de pluies, pour bien coller la terre aux racines. Par contre ne tassez pas avec les pieds, vous compacterez trop le sol.

Les arbustes : c'est encore le moment de planter à racines nues à condition qu'il ne gèle pas. Les plants en pot peuvent être plantés maintenant ou un peu plus tard (jusqu'à fin mars).

Protéger les frileuses par un bon matelas de feuilles ou autres végétaux ou de compost et éventuellement posez un voile d'hivernage. Ça devrait déjà être fait.

Les fleurs : il est encore temps de planter les pensées. Choisissez les variétés à petites fleurs qui sont plus résistantes à la pluie que les grandes fleurs. Elles se cultivent aussi bien en jardinière qu'en pleine terre.

Planter les derniers bulbes à floraison printanière (tulipes, jacinthe, etc.). La floraison sera plus tardive, mais vous conserverez ainsi vos plants

Bêcher les massifs, mais attention aux bulbes qui vont bientôt poindre, et aux autres vivaces qui disparaissent en hiver. Profitez-en pour apporter le compost ou le fumier.

Autres travaux : Préparer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fera beau.

Entretien son matériel et ses outils, désinfecter tous les tuteurs qui seront réutilisés (tomates, pois, haricots) soit par trempage soit par pulvérisation avec de l'eau javellisée (2 cuillères à soupe de javel par litre d'eau non calcaire).

Lune descendante	M 1	JOUR DE L'AN			1
	M 2	Basile			
	J 3	Geneviève			
	V 4	Odilon			
	S 5	Edouard			
Lune montante	D 6	Epiphanie	NL		2
	L 7	Raymond			
	M 8	Lucien			
	M 9	Alix			
	J 10	Guillaume			
	V 11	Paulin			
	S 12	Tatiana			
	D 13	Yvette			
	L 14	Nina	PQ		
	M 15	Rémi			
Lune descendante	M 16	Marcel			3
	J 17	Roseline			
	V 18	Prisca			
	S 19	Marius			
	D 20	Sébastien			
Lune descendante	L 21	Agnès	PL		4
	M 22	Vincent			
	M 23	Barnard			
	J 24	François de Sales			
	V 25	Conv. St Paul			
	S 26	Paule			
	D 27	Angèle	DQ		
	L 28	Thomas d'Aquin			
	M 29	Gildas			
	M 30	Martine			
	J 31	Marcelle			

Véhicule, habitation, protection des personnes, finance, loisirs... La Macif vous accompagne à chaque instant de votre vie.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller Macif

N°Cristal 09 69 39 49 19

APPEL NON SURTAXE

Les garanties et services sont accordés dans les conditions et limites fixées aux contrats.
www.macif.fr



LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE





Les travaux du mois de février

Avant tout semis vérifier sur le sachet que la date de validité n'est pas dépassée et que la variété est bien adaptée à cette date de semis. Si vous pensez que la lune influence la croissance des plantes, plantez les légumes racines en lune descendante, les légumes fruits à la lune montante, et les salades et légumes feuilles à la pleine lune.

Au potager: maintenir les paillis en place pour lutter contre le froid car février est souvent rude.

Récolter au fur et à mesure des besoins ; choux, navets, topinambour, salsifis, carotte et mâche.

Protéger : maintenir la protection des légumes qui sont restés au jardin et Surveiller les mulots qui trouvent facilement leur nourriture dans les racines bien abritées du jardin.

Fumer la terre avec du compost bien mur ou du fumier bien décomposé (si ce n'est déjà fait).

Bêcher ou labourer rapidement les terres fortes pour que le temps travaille pour vous. Pour les sols légers on peu attendre juste avant les semis ou plantation.

Engrais verts : les couper pour qu'ils ne grainent pas et limiter le volume de végétation à enfouir.

Semer en serre chauffée ou à la maison: en caissette (20 à 22°), en fin de mois, semez quelques tomates, aubergines et poivrons, basilic, sauge. Ils seront bon à replanter dans 6 semaines environ, alors attention quel temps fera-t-il lorsqu'il faudra les mettre en place ? Adaptez la date de semis à vos dates habituelles de plantation.

Semer sous châssis ou tunnel: les carottes primeurs avec quelques radis (à la St Valentin), laitue de printemps et mesclun, navet nouveau, poireau.

Semer en pleine terre au potager, en situation bien exposée, en sol léger et bien drainé :

En pépinière : choux cabus et chou-fleur, poireau.

En place : des épinards, des petits pois à grains lisses, des fèves

Planter : oignons, échalotes, ail rose à 15-20 cm en tout sens si les conditions sont bonnes, les griffes d'asperge à 1,20 m minimum entre rangs et 60 à 80 cm sur le rang.

Faire germer les pommes de terre primeur (au chaud et à la lumière) que vous planterez dès la fin mars.

Nettoyer les fraisiers, enlever les stolons et tous les espaces non ensemencés

Au verger : il est trop tard pour prélever les greffons que l'on conserve dans du sable frais et dans un endroit exposé au nord pour éviter le dessèchement.

S'il ne gèle pas, poursuivre la taille des arbres à pépins (pommiers, poiriers) et terminer la plantation des arbres à racines nues.

Si vous traitez, préparez vous à effectuer vos traitements d'hiver avant le débourrement mais hors période de gel.

Apporter compost ou fumier aux arbres et désherbez les pieds.

Les arbustes : terminer la plantation des arbustes à racines nues à condition qu'il ne gèle pas.

Surveillez les frileuses protégées par un bon matelas de feuilles ou autres végétaux ou de compost.

Bouturer le forsythia, le tamaris, le deutzia, le seringat, le kerria.

Tailler les rosiers à 3 ou 4 yeux pour les buissons et laissez 3 ou 4 branches, les clématites à floraison estivales et tous les arbustes à floraison estivales (après juin).

Nettoyer les hortensias en enlevant les fleurs séchées, les branches chétives et les tiges de plus de 4 ans.

Les fleurs : il est grand temps de planter les bulbes à floraison printanière que vous avez oublié à la cave ou au fond du garage. Terminer le bêchage des massifs, mais attention aux bulbes qui pointent, et aux autres vivaces qui disparaissent en hiver.

Diviser les touffes de vivace devenues trop grosses avec une fourche bêche et replantez à 25 cm en tout sens.

Planter les vivaces.

Autres travaux : Terminer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fait beau. Entretien son matériel et ses outils

Remarque sur les profondeurs de semis : la plupart des graines se sèment à faible profondeur (0,5 à 1 cm) sauf pour les grosses graines (pois, fèves, haricots) qui seront semées à 2 ou 3 cm, et des cucurbitacées (potirons, courges, concombres) et des choux (2 cm).

Lune montante	J 1	Ella				5
	V 2	Prés. du Seigneur				
	S 3	Blaise				
	D 4	Véronique	NL			
	L 5	Agathe				6
	M 6	Gaston				
	M 7	Eugénie				
	J 8	Jacqueline				
	V 9	Apolline				
	S 10	Arnaud				7
	D 11	N.-D. de Lourdes				
L 12	Félix	PQ				
M 13	Béatrice					
M 14	Valentin					
J 15	Claude					
V 16	Julienne					
S 17	Alexis				8	
D 18	Bernadette					
L 19	Gabin	PL				
M 20	Aimée					
M 21	Pierre Damien					
J 22	Isabelle				9	
V 23	Lazare					
S 24	Modeste					
D 25	Roméo					
L 26	Nestor	DQ				
M 27	Honorine					
M 28	Romain					



Le goût de jardin

**REMISE SPÉCIALE
AUX ADHÉRENTS
DES "JARDINS OUVRIERS"**

SAINT-CHAMOND / Zone de la Varizelle / ☎ 04 77 29 26 00
VILLARS / Lotissement Commercial la Provence / ☎ 04 77 74 27 13
PERREUX / Zone Commerciale "Les Plaines" / ☎ 04 77 68 73 55



Les travaux du mois de mars

Avant tout semis vérifiez sur le sachet que la date de validité n'est pas dépassée et que la variété est bien adaptée à cette date de semis.

Si vous pensez que la lune influence la croissance des plantes, plantez les légumes racines en lune descendante, les légumes fruits à la lune montante, et les salades et légumes feuilles à la pleine lune.

Au potager: dès les premiers beaux jours aérer les paillis mis en place pour lutter contre le froid, mais n'hésitez pas à les remettre en place s'il gèle.

Récolter les endives, épinards, poireaux et les derniers légumes d'hiver (topinambour, scorsonère, etc).

Bêcher ou labourer les sols légers ou battants juste avant les semis ou plantation. Toujours travailler en sol bien ressuyé.

Engrais verts : il est urgent de les détruire (couper) pour ne pas assécher votre sol. Laisser sécher avant d'enfourer.

Semer en serre chauffée ou à la maison : en caissette (20 à 22°), les tomates, aubergines et poivrons, concombre, basilic, sauge. Ils seront bons à replanter dans 4 à 5 semaines.

Semer sous châssis ou tunnel : bettes à cardes, céleri raves et à côtes, poireaux, et radis de tous les mois. Aérer par beau temps.

Semer en place sous voile de forçage: carotte hâtives et betteraves rouges.

Semer en pleine terre en pépinière: chou chinois, cabus, de Bruxelles et chou-fleur.

Semer en pleine terre en place : petits pois à grains lisses et mangetout, oignons blancs et de couleurs, navets, laitues, radis, ciboulette, cerfeuil, persil, épinards, panais, salsifis et scorsonère, etc.

Planter: oignons, échalotes, l'ail, et sous tunnel les pommes de terre germées. Essayez aussi, (seulement si vous avez un grand jardin) les crosnes et les topinambours.

Faire germer les pommes de terre de conservation (au chaud et à la lumière) que vous planterez en Avril.

Nettoyer les fraisiers, enlever les stolons et tous les espaces non ensemencés.

Éclaircir : les semis de février pour obtenir de beaux plans trapus et solides.

Au verger : par beau temps ensoleillé, greffer les arbres à noyaux avec les greffes mise en jauge en janvier.

Terminer la taille des pommiers, poiriers, cassissiers, framboisiers, groseilliers. Replanter les rejets de framboisiers.

Si vous traitez, effectuez vos traitements d'hiver avant le débournement (gonflement des bourgeons).

Les arbustes : Aérer les frileuses que vous avez protégé pour l'hiver. Terminer la plantation des rosiers et autres arbuste à racines nues, de même que les haies de caducs.

Les fleurs : sortir les dahlias. Nettoyer les tubercules et placez-les à la lumière. Ils vont développer des jeunes pousses que vous pourrez bouturer en avril.

Couper les fleurs fanées des bulbes qui ont fleuris. Repiquer vos jeunes semis et continuer la division des vivaces devenues trop volumineuses.

Autres travaux : Terminer sa commande de graines et de plants pour être prêt dès qu'il fait beau.

Entretien son matériel et ses outils

Pour une bonne valorisation de sa production et manger des légumes « frais », il est préférable de cultiver de petite surface d'un légume que l'on renouvelle tous les 15 jours à 3 semaines.

Lune	Jour	Fête / Événement	Semis		Lune	
			Racines	Fruits		
Lune Montante	V 1	Aubin			9	
	S 2	Charles le Bon				
	D 3	Fête des grands-mères				
	L 4	Casimir			10	
	M 5	Mardi-Gras				
	M 6	Cendres	NL			
	J 7	Félicité				
	V 8	Jean de Dieu				
	S 9	Françoise				
	D 10	1er dimanche de Carême				
Lune descendante	L 11	Rosine			11	
	M 12	Justine				
	M 13	Rodrigue				
	J 14	Mathilde	PQ			12
	V 15	Louise				
	S 16	Bénédictine				
	D 17	Patrice				
	L 18	Cyrille				13
	M 19	Joseph				
	M 20	PRINTEMPS				
J 21	Clémence	PL				
V 22	Léa					
S 23	Victorien					
D 24	Catherine de Suède					
Lune Montante	L 25	Annonciation			13	
	M 26	Larissa				
	M 27	Habib				
	J 28	Mi-Carême	DQ			
V 29	Glawdys					
S 30	Amédée					
D 31	Benjamin					

COOPERATIVE AGRICOLE DE VINIFICATION
LES CAVES VIVARAISES
 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON - AUBENAS (07)
VIS DE PAYS DES CÔTEAUX DE L'ARDÈCHE
VINS EN VRAC & EN BOUTEILLES
 Ouvert le dimanche matin
 14, bd Jules Janin / Saint-Etienne - Carnot ☎ 04 77 93 49 42

Compost de déchets verts
V G S O L
 Producteur à Saint-Just-Saint-Rambert
 Rue du Stade (à côté du lavage auto)
Véritable remplaçant du fumier
Produit issu de la fermentation naturelle des déchets verts.
sans ajout de produits chimiques
 Vente de compost de déchets verts
 Le samedi matin 8h30 - 12h ☎ 06 88 94 28 36
 En sac en vrac 04 77 52 48 83